

## Certificat d'apprentissage de la Langue des Signes Française

### Niveau A1 niveau introductif

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » pose le principe de l'accessibilité généralisée, quel que soit le handicap. De même, cette loi reconnaît la Langue des Signes comme langue à part entière. Ainsi l'ISL/IU2S propose un apprentissage de la Langue des Signes Française (LSF), considéré comme une unité complémentaire. Organisée sur une période de 2 ans en 4 modules au total. Chaque module d'une durée de 30 heures est réparti sur un semestre de l'année civile.

La formation est de plus, dispensée par une personne Sourde disposant des qualifications relatives à l'enseignement de la LSF.

#### > Objectifs de la formation

Cette formation vise l'acquisition d'une double compétence : Comprendre et être en mesure de participer à une conversation simple avec un interlocuteur signant à un rythme lent ; connaître le monde des Sourds (culture, histoire...) ; Les cours de la LSF sont alignés sur le niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) afin d'assurer une progression continue et d'acquérir un niveau d'apprentissage sur le plan national.

#### > En pratique

L'assiduité, la participation, l'engagement du candidat seront également des critères d'obtention du module. Cette formation, si elle permet à son terme de conserver avec une personne Sourde, n'est toutefois pas suffisante pour envisager, au niveau acquis, un métier tel que celui d'interprète.

#### > Contenu de la formation

**1<sup>er</sup> module A1.1** (un jour par mois sur une période de 5 mois) – 30 heures dont 20 heures en présentiel et 10 heures en autonomie)

Découverte de la communication non verbale et de la culture Sourde, approche comportementale et descriptive, présentation des personnes et des objets, expression de quelques actions spatio-temporelles, jeux de rôles, supports vidéo

**2<sup>ème</sup> module A1.2** (un jour par mois sur une période de 5 mois) – 30 heures dont 20 heures en présentiel et 10 heures en autonomie)

Repérage et placement des éléments dans l'espace vide, le déroulement d'actions sur le temps, dialogue simple, syntaxe de la LSF, jeux de rôles, supports vidéo

**3<sup>ème</sup> module A1.3** (un jour par mois sur une période de 5 mois) - 30 heures dont 20 heures en présentiel et 10 heures en autonomie)

Approfondissement des acquisitions (signaire, grammaire), échanges sur la vie quotidienne et professionnelle (prise de rendez-vous, accepter ou refuser une invitation, s'informer sur le prix), indication d'un itinéraire, description des aliments et expression de ses goûts culinaires, jeux de rôles, supports vidéo

**4<sup>ème</sup> module A1.4** (un jour par mois sur une période de 5 mois) – 30 heures dont 20 heures en présentiel et 10 heures en autonomie)

Approfondissement des acquisitions (signaire, grammaire), Localisation des éléments dans l'espace (la nature, la météo, la géographie, la préparation des vacances), les impressions sur un événement, les contretemps, jeux de rôles, supports vidéo



### > Évaluations

A l'issue des modules 1,2 et 3, le candidat passera une épreuve pratique de 20 minutes avec la formatrice.

A l'issue du module 4, le candidat passera un examen d'une durée de 1 heure avec la formatrice.

En cas de réussite à l'examen, un Certificat Universitaire de Compétence du cycle A1 en Langue des Signes lui sera délivré.

### > Tarif

1 800 € (120 heures x 15 €)

### > Planning

#### Module A1.1

Horaire : 9h - 12h / 13h - 16h

- 7 septembre 2021
- 5 octobre 2021
- 9 novembre 2021
- 7 décembre 2021
- 4 janvier 2022

#### Module A1.2

Horaire : 9h - 12h / 13h - 16h

- 1<sup>er</sup> février 2022
- 1<sup>er</sup> mars 2022
- 5 avril 2022
- 3 mai 2022
- 7 juin 2022

#### Module A1.3

Horaire : 9h - 12h / 13h - 16h

- 6 septembre 2022
- 4 octobre 2022
- 8 novembre 2022
- 6 décembre 2022
- 3 janvier 2023

#### Module A1.4

Horaire : 9h - 12h / 13h - 16h

- 7 février 2023
- 7 mars 2023
- 4 avril 2023
- 9 mai 2023
- 6 juin 2023

### > Contact privilégié

✉ Chargée d'Enseignement [sandrine.machu@univ-catholille.fr](mailto:sandrine.machu@univ-catholille.fr)